

## Financement

Formation professionnelle continue  
Non conventionnée / sans dispositif

## Organisme responsable et contact

AGECIC  
Floriane DUBESSAY  
05.16.18.60.50  
formation@agecic.fr

## Accès à la formation

## Publics visés :

Demandeur d'emploi  
Jeune de moins de 26 ans  
Personne handicapée  
Salarié(e)  
Actif(ve) non salarié(e)

## Sélection :

Inscription directe ou par un conseiller  
en insertion professionnelle

## Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

## Conditions d'accès :

Stage de Perfectionnement technique. Des connaissances de base en fumisterie et en installations de combustion sont recommandées. Cette formation est tout particulièrement destinée aux Experts IRD - Incendie Risques Divers.

## Prérequis pédagogiques :

Le stagiaire possède des connaissances de base en fumisterie et en combustion. Elles peuvent être acquises en suivant la formation AG2 | Fumisterie : Concevoir & mettre en œuvre les conduits de fumée dans la maison individuelle (nouveau DTU 24.1)

## Contrat de professionnalisation possible ?

Non

## Objectif de la formation

• Savoir diagnostiquer les causes d'un sinistre sur une installation de combustion (principalement appareils indépendants bois énergie) et un système d'évacuation de fumée. • Connaître les principales pathologies, leurs causes. • Savoir identifier les responsabilités et proposer des solutions. • Connaître les principales réglementations & règles de l'Art de la profession : NF DTU 24.1, 24.2...

## Contenu et modalités d'organisation

Analyses statistiques • Les points de départ d'un incendie. • Les équipements concernés dans les incendies liés au système de chauffage. • Les principales causes d'un incendie d'origine chauffage au bois. • La fréquence de ramonage. • Les conduits spécifiques pour appareils à bois. • Analyse des convocations à expertise. Chauffage au bois, combustion du bois, fumisterie et mise en oeuvre • Terminologie : conduits de cheminées, systèmes d'EvaPDC. • Les différents matériaux. • Les responsabilités dans la fumisterie. • Les appareils à bois : âtres, foyers ouverts, inserts, cuisinières, poêles. • Normes produits et normes de mise en oeuvre. • La combustion du bois et les turbulences liées à une mauvaise combustion. • Les textes de référence dans le domaine du chauffage et de la fumisterie. • Les qualifications obligatoires des installateurs. • Les mécanismes du tirage et la norme de dimensionnement EN 13384. • Pourquoi dimensionner et quels sont les outils pour dimensionner les conduits de fumée. Les pathologies les plus courantes • Dans les cas énumérés ci-dessous, ce chapitre détaille les pathologies constatées, leurs causes & conséquences, les responsabilités et les travaux à effectuer de remise en état : conduit fissuré ou non étanche ? tirage trop fort sur un appareil à bois ? tirage trop faible sur un appareil à bois ? bistrage d'un conduit desservant un appareil à bois ? feux de cheminée (appareil à combustibles solides) ? incendie d'une maison ? refoulements de fumée d'un appareil à bois ? plafond noirci (appareil à bois) ? l'appareil à bois ne chauffe pas assez ? cas des appareils à granulés. La mise en oeuvre de la solution de réhabilitation • Tableaux synthétiques : causes, effets, remèdes. Cas spécifiques des installations gaz • Désignation des conduits de fumée. • Le monoxyde de carbone. • La classification des appareils à gaz.

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Non renseigné**

## Validation(s) Visée(s)

> Attestation de fin de formation

## Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

## Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00221459	du 15/09/2021 au 17/09/2021	Granzay-Gript (79)	AGECIC		Non éligible	
00221460	du 17/11/2021 au 19/11/2021	Granzay-Gript (79)	AGECIC		Non éligible	
00250603	du 08/02/2022 au 10/02/2022	Granzay-Gript (79)	AGECIC		Non éligible	
00250604	du 08/06/2022 au 10/06/2022	Granzay-Gript (79)	AGECIC		Non éligible	

<b>00250605</b>	du 14/09/2022 au 16/09/2022	Granzay-Gript (79)	<b>AGECIC</b>	Non éligible	
<b>00345842</b>	du 13/12/2023 au 15/12/2023	Granzay-Gript (79)	<b>AGECIC</b>	Non éligible	
<b>00373440</b>	du 16/01/2024 au 18/01/2024	Granzay-Gript (79)	<b>AGECIC</b>	Non éligible	
<b>00439642</b>	du 12/03/2024 au 14/03/2024	Granzay-Gript (79)	<b>AGECIC</b>	Non éligible	
<b>00439641</b>	du 15/10/2024 au 17/10/2024	Granzay-Gript (79)	<b>AGECIC</b>	Non éligible	
<b>00512061</b>	du 26/02/2025 au 28/02/2025	Granzay-Gript (79)	<b>AGECIC</b>	Non éligible	
<b>00512059</b>	du 14/05/2025 au 16/05/2025	Granzay-Gript (79)	<b>AGECIC</b>	Non éligible	
<b>00512060</b>	du 04/11/2025 au 06/11/2025	Granzay-Gript (79)	<b>AGECIC</b>	Non éligible	
<b>00625320</b>	du 07/01/2026 au 09/01/2026	Granzay-Gript (79)	<b>AGECIC</b>	Non éligible	
<b>00625321</b>	du 24/02/2026 au 26/02/2026	Granzay-Gript (79)	<b>AGECIC</b>	Non éligible	
<b>00625322</b>	du 26/05/2026 au 28/05/2026	Granzay-Gript (79)	<b>AGECIC</b>	Non éligible	
<b>00625323</b>	du 08/09/2026 au 10/09/2026	Granzay-Gript (79)	<b>AGECIC</b>	Non éligible	
<b>00625324</b>	du 08/12/2026 au 10/12/2026	Granzay-Gript (79)	<b>AGECIC</b>	Non éligible	